

Les démarches d'admission

- Un résident accède à une place en hébergement définitif généralement après des périodes d'hébergement temporaire.
- Prendre contact avec le référent d'unité ou le secrétariat de l'EHPAD en son absence, une étude de la demande sera réalisée avec la direction et une visite du lieu de vie pourra être proposée avec une présentation de l'UPHV.
- Organisation d'une journée découverte suivi d'un bilan des professionnels pour convenir de la possibilité d'une découverte sur une période hebdomadaire suivi d'un nouveau bilan (qui permet d'évaluer les capacités/besoins de la personne et d'observer la cohésion avec le groupe de résidents).
- Réalisation d'un dossier administratif tout au long de cette période, avec le référent d'unité.
- **Une orientation MDA est obligatoirement nécessaire pour établir ce processus.**

L'accompagnement vers un autre lieu de vie plus adapté en cas d'évolution des besoins du résident.

L'UPHV est un lieu de vie temporaire.

Au regard de l'évolution du handicap, de la maladie et du projet de vie du résident, l'établissement pourra décider d'une orientation vers un service plus adapté à l'état de la personne.

L'UPHV est un service géré par l'EHPAD. Cela permet de proposer un accueil adapté aux nouveaux besoins des résidents sans rupture des liens avec le foyer Valfleuri. Un lien avec les Unités pour Personnes Handicapées Agées (UPHA) de Chemillé et de Vihiers permet également, si besoin, une transition avec l'accompagnement des professionnels du foyer Valfleuri.

NOUS CONTACTER



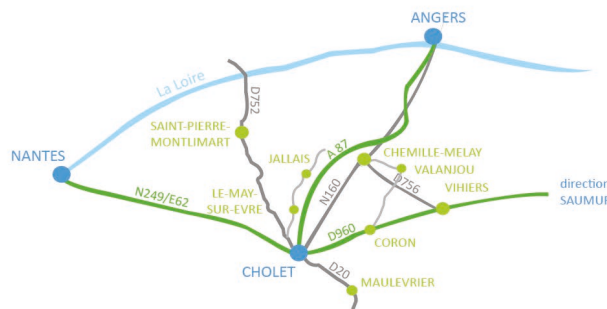
Horaires
Accueil/Admission
Du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 18h00

RÉSIDENCE LES FONTAINES

3, rue Henri IV – Valanjou
49670 CHEMILLE-EN-ANJOU
Tél : 02.41.45.43.35
Fax: 02.41.45.49.18

VALFLEURI

21 Chemin du Merdreau-Valanjou
49670 CHEMILLE-EN-ANJOU
Tél : 02 41 47 31 35



secretariatehpad-valanjou.fr



Partenaire du

U.P.H.V

Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes



« Un lieu d'accompagnement pour une période de la vie »

Etablissements partenaires du GHP6



Etablissements partenaires du GHP6

UPHV-Valfleuri : Un lieu de vie accueillant et convivial

L'Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes est une structure qui accueille des personnes en situation de handicap mental vieillissantes à partir de 40 ans. L'UPHV Valfleuri offre 7 places d'hébergements permanents et 1 place d'hébergement temporaire.



Les engagements du foyer

- **L'accompagnement** : maintien de l'autonomie dans le vieillissement et préparation de l'avenir.
- **Qualité** : individualisation, respect des choix, évaluations des besoins.
- **Sécurité** : par les professionnels dans le groupe et la société.
- **Vie sociale** : avec une participation aux décisions et à la vie locale.

La dynamique de l'UPHV consiste à respecter le rythme de vie du résident au quotidien. Le maintien de l'autonomie et des capacités fonctionnelles est un objectif prioritaire.



La population accueillie

- Avoir une reconnaissance du handicap (avoir en sa possession une orientation MDA en UPHV). Une dérogation est nécessaire pour les personnes de plus de 60 ans.
- Posséder des capacités dans les actes de la vie quotidienne et l'absence de soins médicaux
- Disposer de capacités pour vivre en groupe et être bien accepté par les autres résidents

L'environnement

- **Une équipe professionnelle à l'écoute** : professionnels motivés et formés à l'accompagnement de personnes handicapées vieillissantes,
- **Le foyer** : lieux de vie communs chaleureux et accueillants, ainsi que des espaces individuels et personnalisables.
- **Un extérieur accessible et adapté** : un jardin avec une terrasse.
- **Des activités adaptées** : en lien avec les activités de la vie quotidienne des résidents et de leurs capacités.

Le maintien des liens familiaux

- Un service ouvert à tout moment de la journée.
- Une participation à la vie du foyer par les familles des résidents facilitée.
- Un lien régulier maintenu avec les familles dans le respect de leurs possibilités, envies et disponibilités.

